

# TRAITÉ DE COOPÉRATION EN MATIÈRE DE BREVETS

Expéditeur : le BUREAU INTERNATIONAL

## PCT

NOTIFICATION RELATIVE À LA  
DISPONIBILITÉ DE LA PUBLICATION  
DE LA DEMANDE INTERNATIONALE

Destinataire :

Date d'expédition (jour/mois/année)		NOTIFICATION IMPORTANTE	
Référence du dossier du déposant ou du mandataire			
Demande internationale n°	Date du dépôt international (jour/mois/année)	Date de priorité (jour/mois/année)	
Déposant			

Il est **notifié** au déposant que le Bureau international

a **publié** la demande internationale indiquée ci-dessus le \_\_\_\_\_  
sous le n° WO \_\_\_\_\_

a **publié à nouveau** la demande internationale indiquée ci-dessus le \_\_\_\_\_  
sous le n° WO \_\_\_\_\_

Pour toute explication concernant cette nouvelle publication de la demande internationale, se reporter aux codes INID (15), (48) ou (88) (*selon le cas*) indiqués sur la page de couverture de la demande internationale publiée.

- Une copie de la demande internationale peut être visualisée et téléchargée sur le site Internet de l'OMPI à l'adresse suivante : <https://patentscope.wipo.int/> (sous la rubrique appropriée du champ d'interrogation dans la page de recherche structurée, entrer le numéro (PCT) de la demande ou le numéro de publication (WO))
- Le déposant peut également obtenir auprès du Bureau international une copie papier de la demande internationale publiée en envoyant un courrier électronique à l'adresse suivante : [patentscope@wipo.int](mailto:patentscope@wipo.int), ou en présentant une requête écrite à l'adresse postale ou au numéro de télécopieur ci-dessous.

**Avertissement :** Suite à la publication de la demande internationale, les déposants, les mandataires et les inventeurs peuvent recevoir des invitations trompeuses à payer des taxes qui semblent provenir du Bureau international de l'OMPI ou d'autres offices de brevets mais qui, en réalité, n'ont aucun lien avec le traitement officiel des demandes internationales déposées en vertu du PCT.

Les mandataires sont tout particulièrement encouragés à faire preuve de vigilance et à alerter leurs clients au sujet de ces activités. Des exemples de telles invitations à payer des taxes reçues par le Bureau international figurent à l'adresse suivante : [www.wipo.int/pct/fr/warning/pct\\_warning.html](http://www.wipo.int/pct/fr/warning/pct_warning.html).

Merci de transmettre une copie de telles invitations à l'adresse suivante : [pct.legal@wipo.int](mailto:pct.legal@wipo.int).

Bureau international de l'OMPI 34, chemin des Colombettes 1211 Genève 20, Suisse	Fonctionnaire autorisé  n° de téléphone +41 22 338 XX XX
--	--